

# INITIATION À LA RECHERCHE DOCUMENTAIRE

PARCOURS  
DE L'ÉDUCATION  
ARTISTIQUE ET CULTURELLE  
EN MILIEU SCOLAIRE  
2023/2024

## LECTURE ET ÉCRITURE

PUBLIC

FIN CYCLE 2  
CYCLE 3

## CONTACTS

MÉDIATHÈQUE INTERCOMMUNALE  
CORNILLON-CONFoux  
menzoula.hadj-mohameddaouajji@  
ampmetropole.fr  
04 90 50 41 40

ENTRESSEN  
severine.verdu@ampmetropole.fr  
04 90 50 67 01

FOS-SUR-MER  
danuta.dabrowska@ampmetropole.fr  
04 42 11 27 51

GRANS  
marion.philippot@ampmetropole.fr  
04 90 55 85 69

ISTRES  
johanna.gras@ampmetropole.fr  
04 90 58 53 53

MIRAMAS  
karim.abdelali@ampmetropole.fr  
04 90 58 53 53

PORT-SAINT-LOUIS-DU-RHÔNE  
audrey.rami@ampmetropole.fr  
04 42 86 10 11

## OBJECTIFS

- > Favoriser l'autonomie de l'élève dans la recherche documentaire par l'acquisition des compétences suivantes :
- > se repérer dans les ressources documentaires physiques et s'en approprier le contenu.
- > s'initier à l'utilisation du catalogue et les ressources documentaires numériques de la médiathèque (fin cycle 2, cycle 3)
- > approcher la recherche documentaire sur le web (cycle 3).

## DESCRIPTIF

Les élèves seront initiés à la classification des documents afin de leur faciliter le repérage dans les collections. Ils rechercheront des documents au catalogue informatisé et se familiariseront avec l'utilisation du portail documentaire. Dans un second temps, ils apprendront à utiliser le sommaire, l'index, le lexique. Il pourra être proposé aux élèves de cycle 3 de compléter la recherche documentaire en utilisant les ressources du web. Les notions d'outils, de types d'information et de tri seront abordées. Si le projet de l'enseignant-e le nécessite et selon les créneaux disponibles, 1 séance d'approfondissement peut être envisagée. Une lecture collective peut conclure la séance.

**Nombre de classe par séance :** 1

**Durée :** 1 heure

**Lieux de déroulement :** les médiathèques du réseau.

**Évaluation :** grilles statistiques qualitatives et quantitatives.

**Indicateurs financiers :** 47 € par séance et par intervenant pris en charge par la Métropole Aix-Marseille-Provence.

**Participations financières demandées :** aucune

**Modalités techniques et de fonctionnement :** contacter préalablement le/la bibliothécaire pour prendre rendez-vous et préparer ensemble la séance. L'enseignant-e sensibilise en amont les élèves au projet et les accompagne tout au long de la séance. Le/la bibliothécaire assure le déroulement de la séance dans son contenu et son organisation. À l'issue de la séance, la programmation de l'action culturelle du pôle jeunesse est remise.